

Copie certifiée conforme
à l'original

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2005

00 B7591

L'an deux mille cinq,
Et le 27 juin à 19 heures,

Les Administrateurs de la société 121 PRODUCTIONS, société anonyme au capital de 51.392 euros dénommée en-tête des présentes, se sont réunis au siège social, sur convocation du Président, Monsieur Eric AMSELLEM.

Sont présents :

- Monsieur Eric AMSELLEM,
- Monsieur Daniel KAPELIAN,
- Madame Valérie AMSELLEM.

28 NOV 2005

98583

N° de dépôt :

Le Conseil réunissant la présence effective de la moitié au moins des Administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

Monsieur Eric AMSELLEM préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prolongation du délai de réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004,
- Changement d'Administrateur.

Monsieur le Président rappelle que la société a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2004.

Il expose que l'établissement des comptes de cet exercice a été retardé et, consécutivement, que l'Assemblée Générale appelée à statuer sur lesdits comptes ne pourra pas se tenir d'ici le 30 juin 2005.

Il précise qu'il convient dès lors de solliciter la prolongation du délai de réunion de cette Assemblée Générale.

Monsieur le Président indique par ailleurs avoir été informé par Monsieur Gaétan LOUIS que la société TEAMLOG DMS avait fait l'objet d'une opération de dissolution sans liquidation dans le courant de l'année 2004 et que la société IWEDIA (RCS RENNES B 452 845 225) venait donc aux lieu et place de cette dernière, ce qui engendre un changement d'Administrateur.

Il précise qu'il y a lieu de constater ce changement d'Administrateur.

EA
MK

**PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE**

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter la prolongation, jusqu'au 30 septembre 2005, du délai pendant lequel pourra être réunie l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Eric AMSELLEM, Président Directeur Général, pour établir et présenter une requête en ce sens à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris.

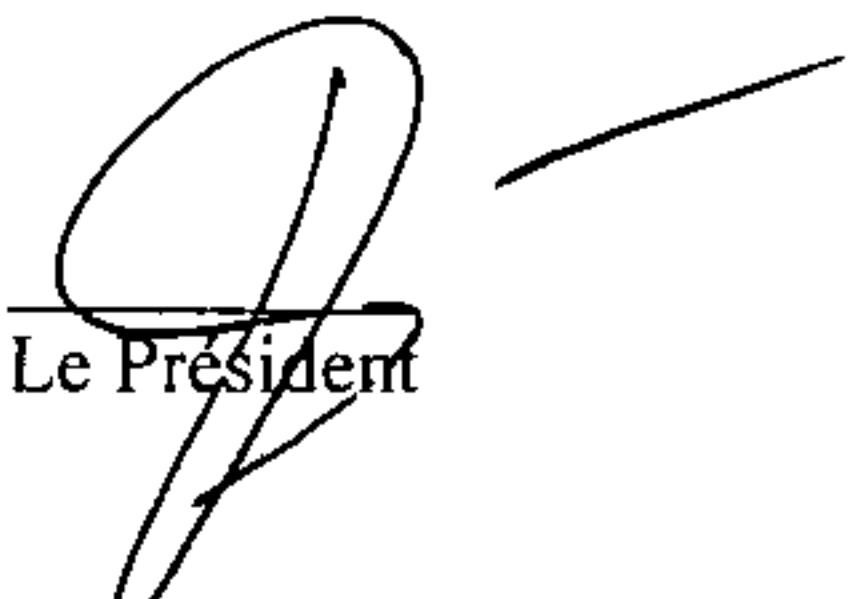
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil constate le changement d'Administrateur résultant de la dissolution sans liquidation de la société TEAMLOG DMS et prend acte de la qualité d'Administrateur de la société IWEDIA (société anonyme dont le siège social est situé 6, rue Jouanet – ZAC de Saint Sulpice – 35000 Rennes, RCS RENNES B 452 845 225), représentée par Monsieur Gaétan LOUIS, aux lieu et place de la société TEAMLOG DMS.

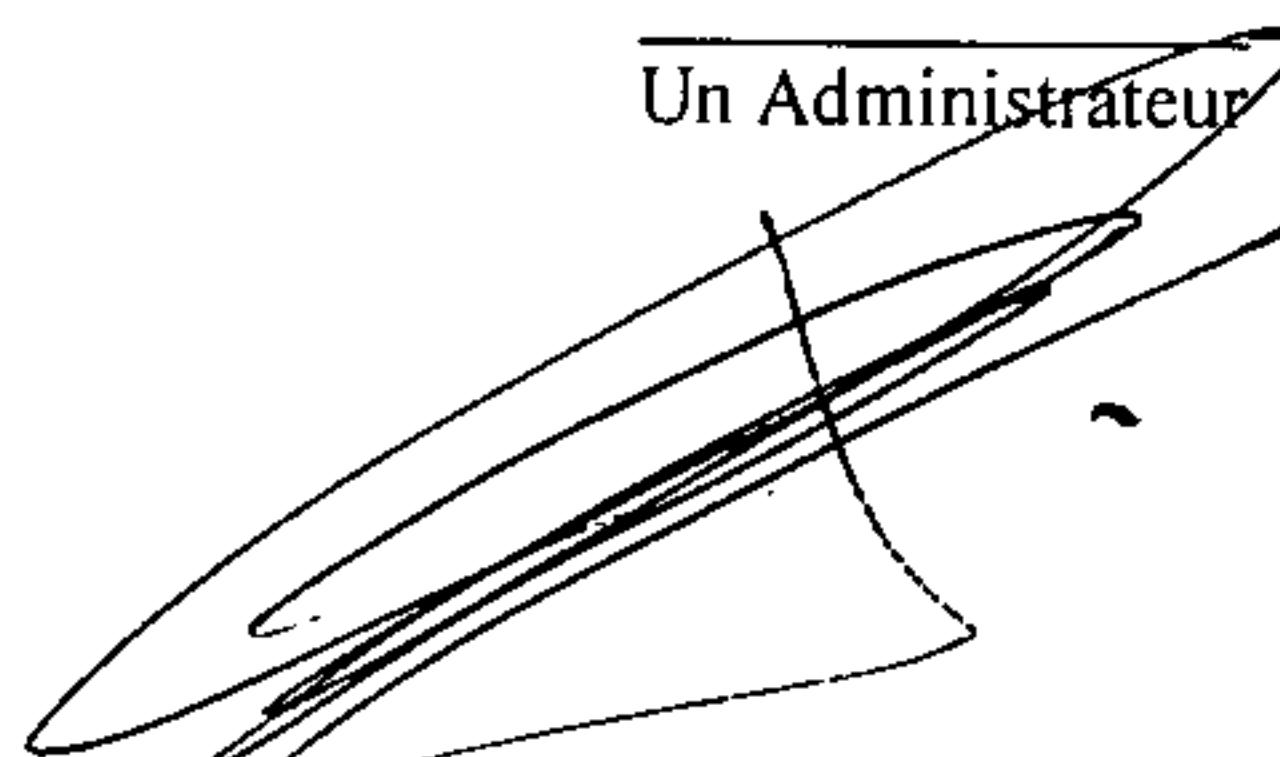
Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Eric AMSELLEM, Président Directeur Général, pour accomplir toutes formalités requises consécutives à ce changement d'Administrateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.



Le Président



Un Administrateur